

LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS PUBLICS ET SOCIÉTÉ CIVILE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, C'EST POSSIBLE !

Face aux enjeux écologiques et sociétaux, il est nécessaire de changer d'échelle pour multiplier les projets d'énergie renouvelable (EnR) et engager les transitions sur nos territoires. Mais comment s'y prendre ? Nous n'avons que peu de temps et de nombreux freins - techniques, financiers, réglementaires et culturels - persistent.

Et si pour «faire plus», on se mettait à faire ensemble ? Mais dans quelle mesure associer l'ensemble des acteurs locaux (élus et agents des collectivités, citoyens, entreprises, agriculteurs...)? Comment s'assurer que tous concourent à la réussite des projets ? Et au-delà, ces projets peuvent-ils devenir des leviers dans l'affirmation d'une culture de coopération et d'une dynamique de transition à l'échelle du territoire ?



Le 27 novembre 2019, le programme TES et le réseau ECPDL ont organisé une rencontre sur le thème de la coopération entre acteurs publics et société civile dans les projets EnR. En s'appuyant sur les retours d'expérience de projets existants, les échanges ont abouti sur des préconisations que nous présentons ici.

« Il nous apparaît évident que c'est au travers de nouveaux modèles de coopération entre acteurs et entre expériences partagées que la transition énergétique trouvera sa légitimité dans nos territoires. »

JEAN-MICHEL BUF, MAIRE DE BLAIN



« Dans les projets EnR citoyens, la participation des acteurs publics est importante car elle accroît la légitimité des citoyens en valorisant leur rôle. C'est une condition essentielle pour que les initiatives de transition énergétique soient partagées par le plus grand nombre. »

GILLES VANNSON, PRÉSIDENT DE PLESSÉOLE

POUR UN PORTEUR DE PROJET, QU'IL SOIT ÉLU OU CITOYEN, DÉVELOPPER UN PROJET ENR EST TOUJOURS UNE (BELLE) AVENTURE !

Derrière toutes ces histoires, des principes stratégiques peuvent être identifiés pour faciliter la mise en place de coopérations comme en témoignent les projets de Blain, Plessé, Chemillé-en-Anjou et Nantes.

MAUGES COMMUNAUTÉ

PLESSÉ

À Plessé, les porteurs de projet ont cherché très tôt à inclure les autres acteurs du territoire. Des réunions publiques ont tout d'abord été organisées pour présenter aux habitants les contours du futur parc.

Il s'agissait, dans une démarche d'éducation populaire, d'expliquer les enjeux de transition énergétique sur le territoire tout en encourageant les citoyens à rejoindre l'association et à entrer dans la gouvernance. Les acteurs publics (commune, agglomération et syndicat d'énergie) ont été invités également à rejoindre la société de projet lors de sa création.

Pour les convaincre, l'association s'est appuyée sur les retours d'expériences des parcs citoyens développés aux alentours en évaluant notamment les retombées économiques locales. Réunis au sein d'un comité de pilotage mixte, ces acteurs ont signé alors un pacte d'actionnaires qui valide les principes de gouvernance partagée et d'actionnariat ouvert aux différents acteurs du territoire. Ce pacte engage également le projet dans la dynamique territoriale de transition : la société devra ainsi réserver une certaine somme d'argent pour des actions de sensibilisation et de maîtrise de la demande en énergie sur le territoire.

TENDRE VERS UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET PARTAGÉE.

ASSOCIER CHAQUE PARTIE PRENANTE DÈS L'ÉMERGENCE DU PROJET

PERMETTRE L'APPROPRIATION DU PROJET PAR TOU.TE.S

PARTAGER UN SOCLE DE VALEURS POUR CO-CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE

FAIRE CONVERGER LES INTÉRÊTS ENTRE PROJET CITOYEN ET PROJET DE TERRITOIRE

DÉPASSER LES CLIVAGES ET LES JEUX DE POSTURE DES PARTIES PRENANTES

Avant de négocier le rachat du permis de construire d'un parc éolien sur la commune de Chemillé-en-Anjou à un développeur privé, l'association citoyenne Atout Vent en Chemillois se tourne vers Mauges Communauté et la SEM Alter Energie. Mais du fait de son expérience sur ce type d'opération, elle a un temps d'avance qui crée des décalages...

Pour l'ensemble de ces acteurs, il faut donc dépasser les jeux de postures et les représentations initiales : d'un côté, accepter les délais nécessaires à la prise de décision politique ; de l'autre, reconnaître l'expertise du collectif.

Finalement, une montée en compétence collective va permettre à l'ensemble des acteurs de s'entendre autour de valeurs partagées. Alors que les élus et agents décident de se former aux projets citoyens, ils embarquent le collectif dans une réflexion plus générale sur la stratégie EnR du territoire.

La reconnaissance mutuelle de la légitimité et des compétences de chacun restaure la confiance et permet d'aboutir à l'achat du Parc par les quatre partenaires.

NANTES MÉTROPOLE

Alors qu'un projet photovoltaïque sur le marché d'intérêt national (MIN) se profile, Nantes Métropole exprime le souhait que ce projet intègre un volet citoyen. Mais il faut identifier des porteurs volontaires et surtout s'assurer que cette implication citoyenne ne vienne pas ajouter à la complexité du projet.

La collectivité s'appuie alors sur l'association Alisée. Au terme d'un travail d'animation territoriale (conférence publique, campagne de communication), un collectif émerge. Avec l'aide d'ECPDL, l'association va alors accompagner la montée en compétence du collectif et assurer le financement et l'exploitation via la société citoyenne CoWatt. Le rôle de facilitateur a ainsi été déterminant pour dépasser les jeux de postures, garantir une reconnaissance mutuelle et créer les conditions pour un dialogue constructif entre Nantes Métropole et le collectif citoyen.

PRINCIPES STRATÉGIQUES

BLAIN

Soucieuse d'associer les citoyens en amont du projet, la commune de Blain a organisé avec le syndicat d'énergie une réunion publique pour présenter les potentiels sites éoliens du territoire. Cette réunion a permis d'échanger sur la vision des élus, à savoir l'opportunité de conserver une maîtrise partagée du projet tout en associant un opérateur privé avant le lancement des études.

S'en est suivi un premier cycle de rencontres animé par le syndicat d'énergie et ECPDL où les élus et le collectif de citoyens se sont entendus sur un socle de valeurs et une visée commune, préambule au cahier des charges de la mise en concurrence. L'intégration de l'opérateur privé au sein du comité de pilotage mixte a permis d'ouvrir une seconde séquence de discussions où il a fallu que chacun fasse un pas de côté. Le pacte d'actionnaires issu de ces échanges précise les rôles de chacun dans la gouvernance, les compétences à mettre en œuvre et la nature de l'actionnariat tout au long de la vie du projet.

ET QUELQUES PRÉCONISATIONS OPÉRATIONNELLES :

SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR DES FACILITATEURS
Soit pour apprendre à travailler ensemble, soit pour obtenir de l'aide sur des questions techniques/juridique/financière.

FLÉCHER UNE PARTIE DES BÉNÉFICES DANS DE L'ANIMATION TERRITORIALE.
Pour intégrer les projets dans les stratégies territoriales de transition. (Maîtrise de la demande en énergie, soutien à l'émergence d'initiatives collectives).

RENDRE VISIBLE LES DYNAMIQUES CITOYENNES ET LA POLITIQUE PUBLIQUE ENR.
Pour emporter l'adhésion des citoyens et lancer les coopérations.

PRÉSERVER LA NATURE DU PROJET (TERRITORIAL ET CITOYEN) SUR TOUTE SA VIE, À TRAVERS UN PACTE D'ACTIONNAIRES.
Pour fixer les finalités du projet, clarifier le cadre de la coopération et ouvrir à d'autres investisseurs.

FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE VIA UN ÉCO-SYSTÈME LOCAL ET RÉGIONAL.
Le réseau ECPDL organise des journées de rencontre et de formations mélangeant élus, agents, citoyens et autres acteurs du territoire.

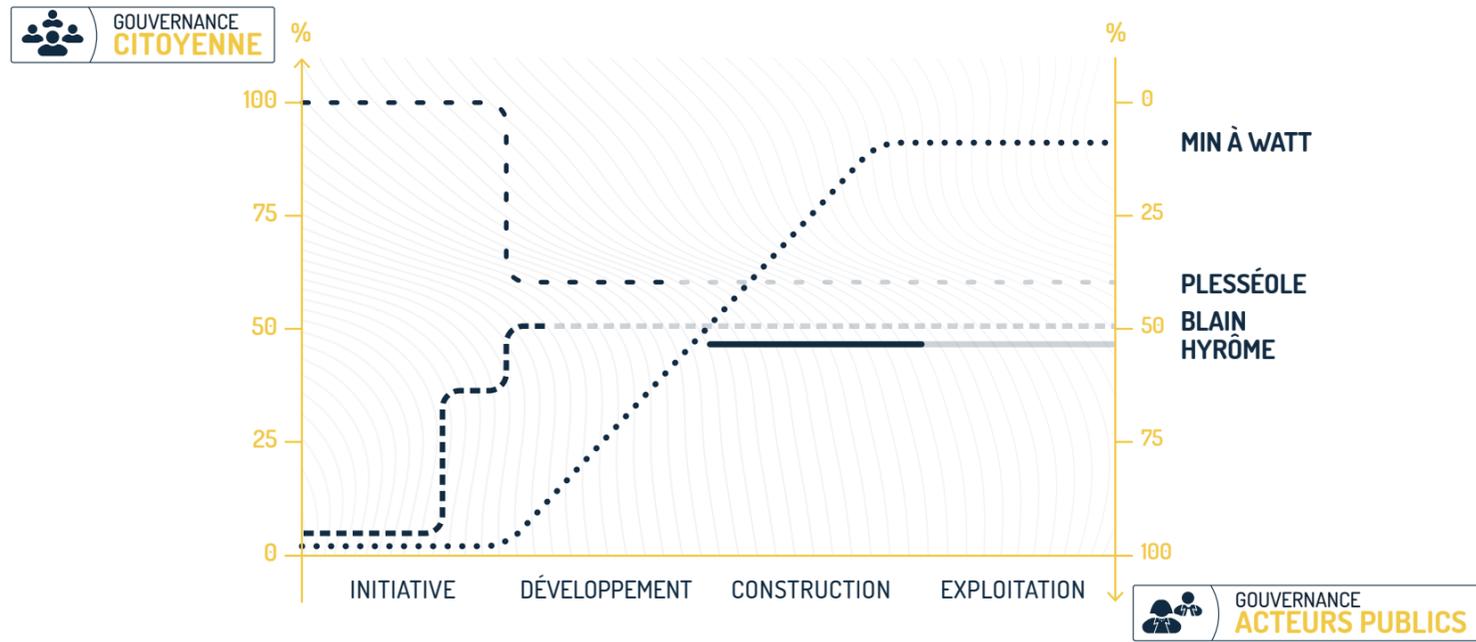
S'APPUYER SUR LES RETOURS D'EXPÉRIENCE DES AUTRES PROJETS CITOYENS.

CRÉER UN GROUPE DE PILOTAGE MIXTE (COLLECTIVITÉS/CITOYENS) AFIN DE CO-CONSTRUIRE LE PROJET

ESTIMER LES BÉNÉFICES TERRITORIAUX DES PROJETS CITOYENS ET LES RENDRE VISIBLES.
Les retombées économiques des projets citoyens peuvent être multipliées par 2 ou 3 selon la part des investisseurs locaux au capital et le recours aux prestataires du territoire.

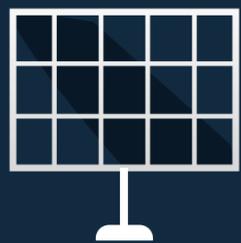
OUVRIR L'ACTIONNARIAT AUX ACTEURS LOCAUX (COLLECTIVITÉS, HABITANTS, ENTREPRISES...).

LA GOUVERNANCE DES PROJETS ENR PEUT ÉVOLUER CONSIDÉRABLEMENT COMME EN TÉMOIGNENT CES QUATRE PROJETS



C'est pas si compliqué de coopérer !

Pour vos projets, n'hésitez à nous contacter !



Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale

Le programme partenarial d'action-recherche Transition Énergétique et Sociétale (TES) travaille à l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile pour favoriser les transitions à l'échelle des territoires.

Pour la période 2018-2021, le programme TES travaille sur 4 territoires partenaires, avec plus de 30 organisations engagées.



Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL) fédère les structures et porteurs de projets engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes en Pays de la Loire.

Le réseau contribue au développement des énergies renouvelables citoyennes en Pays de la Loire et permet aux citoyens et aux collectivités de s'approprier la question énergétique. Il est financé par l'ADEME PDL, la Région PDL et le département Loire Atlantique.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- @ www.college-transitions-societales.fr
- ✉ college-ts@imt-atlantique.fr
- @ www.ecpdl.fr